

## Soutien pour l'inclusion et transport "éco-responsable"

Les étudiants bénéficiaires d'une bourse Erasmus+ peuvent recevoir un complément financier s'ils répondent à certains "critères d'inclusion" et/ou choisissent d'emprunter un moyen de transport écoresponsable.

Si vous êtes éligible à l'un de ces critères et/ou que vous souhaitez emprunter un moyen de transport éco-responsable, vous devez impérativement :

- en informer par mail les relations internationales (l.papon@ircom.fr) **avant le dimanche 1<sup>er</sup> juin minuit** en envoyant votre **justificatif inclusion**. Pour le transport, les justificatifs sont à envoyer en fin de séjour.

⚠ Toute demande incomplète ou arrivée après cette date ne sera pas prise en compte.

### Inclusion

Valable pour les étudiants répondant à au moins l'un des critères suivants :

- **Handicap ou affection longue durée (ALD)**  
Si le complément financier forfaitaire est jugé insuffisant, une prise en charge sur coût réel peut être demandée à l'Agence Erasmus+ France.  
*Justificatif : attestation de décision MDPH ou attestation de maladie longue durée ou carte invalidité.*
- **Boursier de l'enseignement supérieur sur critères sociaux échelons 6 et 7**  
*Justificatif à fournir : notification d'attribution de bourse.*

### Transport écoresponsable

La bourse Erasmus inclut un forfait voyage, qui peut être "standard" ou "éco-responsable" en fonction du moyen de transport utilisé. Les étudiants choisissant d'emprunter un moyen de transport "éco responsable" (train, bus, voiture) à l'aller et au retour, peuvent ainsi bénéficier d'un supplément sur le forfait voyage.

| CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE |                                    |
|----------------------------------|------------------------------------|
| Moyen de transport STANDARD      | Moyen de transport ECO RESPONSABLE |
| 10 à 99 km : 28 €                | 10 à 99 km : 56 €                  |
| 100 à 499 km : 211 €             | 100 à 499 km : 285 €               |
| 500 à 1999 km : 309 €            | 500 à 1999 km : 417 €              |
| 2000 à 2999 km : 395 €           | 2000 à 2999 km : 535 €             |
| 3000 à 3999 km : 580 €           | 3000 à 3999 km : 785 €             |
| 4000 à 7999 km : 1 188 €         | 4000 à 7999 km : 1 188 €           |
| plus de 8000 km : 1 735 €        | plus de 8000 km : 1 735 €          |

*Les deux dernières tranches proposent des forfaits identiques, puisque les moyens éco responsables ne peuvent être utilisés pour les pays très éloignés.*

Les étudiants qui souhaitent bénéficier d'un supplément transport écoresponsable doivent, comme indiqué au début de ce document :

1/ Indiquer ce souhait par mail aux relations internationales **avant le 1<sup>er</sup> juin minuit**

2/ Transmettre les **justificatifs aller et retour** (billet de train ou de bus validés, tickets d'essence et de péage...) par mail à [l.papon@ircom.fr](mailto:l.papon@ircom.fr) **dès leur retour en France**. Si jamais, au moment du calcul du solde la bourse (20 %), ces justificatifs n'ont pas été fournis, l'étudiant ne pourra pas bénéficier du supplément prévu (et si nécessaire rembourser le trop-perçu).